Avis

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 14

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AVIS

Par lettre datée du 30 juin, M. le Président de la Société fribourgeoise d'éducation a annoncé au rédacteur du *Bulletin* que la caisse de la Société ne peut pas prendre à sa charge les frais causés par l'impression des 17 pages supplémentaires que le rapport général de cette année a exigées. Cette décision rend nécessaire la suppression d'un numéro du *Bulletin*. Le prochain numéro paraîtra le 1er octobre.

* * *

Messieurs les Instituteurs qui n'auraient pas pu placer tous les opuscules que je leur ai adressés, il y a deux ans, sont priés de ne pas me retourner ceux qui restent, mais de les *donner* aux enfants des familles qui n'en auraient pas encore. *Le Curé de Matran.*

* * *

Caisse de retraite du corps enseignant

Les membres de la Caisse de retraite sont informés que le Conseil d'Etat a fixé à **40 fr.** la cotisation à payer pour l'année 1913.

En conséquence, les sociétaires qui doivent la cotisation sont invités à la verser, *d'ici au 15 août prochain,* entre les mains du caissier, M. Lanthmann, instituteur, à Neirivue.

Passé ce délai, les cotisations impayées seront prises en remboursement aux frais des intéressés. Les membres qui refuseraient la carte de remboursement sans donner de motifs valables seront dénoncés à leur commune, à teneur de l'art. 60 du règlement de la Caisse.

La Tour-de-Peilz, le 17 juillet 1913.

PAR ORDRE DU COMITÉ :

Le secrétaire, H. GUILLOD.

PENSÉES

L'homme est une âme qui se sert d'un corps comme un ouvrier d'un instrument. PLATON.

* * *

Plus on donne d'attention aux signes, moins on en donne à la chose signifiée. SPENCER.

* * *

L'éducation est une œuvre d'autorité et de respect.
DUPANLOUP.

* * *

La violence est toujours un signe de faiblesse.
Les diamants ont leurs prix, les bons conseils n'en ont pas.
HELVETIUS.

* * *

Le beau est ce qui passe par-dessus les sens et va charmer l'esprit. GARNIER.

* * *

Le bien que l'on raconte, c'est comme du bien que l'on sème. A. DUMAS.

SPIEZ Hotel « Krone »

(am Thunersee) *am Bahnhof. — Telephone*

Les écoles, familles et sociétés trouveront toujours, avec le bon accueil renommé sous tous les rapports, de bons soins et aux meilleures conditions. Jardin ombragé pour 300 personnes. Repas d'écoliers à partir de 80 cent. Excellents soins spéciaux aux visiteurs de Spiez, Beatushöhlen, Aeschi ou du Niesen. Station de passage sur la route du Simmenthal, Montreux ou vallée de Frutigen-Lötschberg. Renseignements sur demande.

J. Luginbühl-Lüthi, *boucher.*